

L'HARDRICOURTOIS

Journal d'information municipale

N° 35 - NOVEMBRE 2011

L'HARDRICOURTOIS

Journal d'information municipale
réalisé par le comité de rédaction

Directeur de la publication :
André CASSAGNE

Tirage : 1 300 exemplaires
Imprimerie Wauquier
Bonnières-sur-Seine



André CASSAGNE, Maire
Rue du Vexin

SOMMAIRE

Budget p2
Sport, Culture, les associations p4
Vie sociale p6
les travaux p8
Conseils Municipaux p10



Frédérique PIAT
Chemin Laurent



Cristina PIRES
Rue du Vexin



Eric SCHMIT
Rue Chantereine



Elisabeth LACHAISE
2^e adjoint
Chemin des Murgers



Manuel PÉRÈS
1^{er} adjoint
Place des Mâches Fer



André OULIÉ
3^e adjoint
Sente des Hautes Glores



Stéphanie ATTIAS
Rue Vincent



Alain AUBERGER
Bld Michelet



Denis BACLE
Rue de la Chesnaye

Le Conseil Municipal



Micheline
MERCADIER
Rue du Port



Maurice LANDIER
Rue Chantereine



Pierre GROSLEY
Bld Michelet



Christian
FOURNEYRON
Rue des Godeurs



Jean-Claude DUPONT
Rue des Bouleaux



Alain DE GUEROUULT
D'AUBLAY
Rue des Mâches Fer



Philippe DA SILVA
Rue du Vexin



Lionel BERNARD
Rue Aulnaye Hermant



Patricia BASTIDA
Rue Vincent

Le mot du Maire

Enfin le « bulletin d'information » sort. C'est l'aboutissement de 7 mois de gestion très difficile de la commune. Un Conseil Municipal à 10 élus sur 19 a dû se réunir le 28 avril 2011 pour continuer à gérer les affaires et les projets en cours. En effet, 7 démissionnaires ont envoyé leur lettre début avril ; 7 démissionnaires qui ont tout fait pour mettre le Conseil Municipal en place, et la commune, en grande difficulté.

Vous avez du voter les 15 et 22 mai 2011 pour compléter l'effectif.

Vous avez élu 9 nouveaux conseillers municipaux que vous pouvez visualiser sur le « trombinoscope » ci-dessus. 9 conseillers qui immédiatement se sont impliqués dans la vie de la commune, bien qu'il y ait eu les vacances d'été. Ils étaient nombreux à la fête des prix des écoles, puis à la fête des associations et au salon des arts ; les 2 et 3 décembre, un groupe conduit par Madame PIRES épaulée par Madame ATTIAS a décidé de relancer la manifestation en faveur du TELETHON, ils peuvent compter, ainsi que tous les autres acteurs, sur mon soutien et je leur souhaite une grande réussite.

Je ne voudrais pas passer sur cette élection partielle sans dire combien j'ai apprécié la participation et la courtoisie de nos opposants. Tant que les uns comme les autres nous « travaillerons » dans l'intérêt général et pour le bien d'HARDRICOURT, je pense que le respect et la courtoisie seront présents. Je forme le vœu pour Hardricourt que cela perdure pour faire barrage à l'intérêt personnel et/ou idéologique.

Pour expliquer notre retard à faire paraître ce bulletin, il n'y a pas eu que cet incident, il y a eu les mois de juillet

et d'août pendant lesquels « La FRANCE s'arrête », pas pour tout ni pour tous. Nous avons en particulier engagé des actions très importantes avec des dates que je tenais à respecter. En particulier les travaux rue du Vexin avec réouverture de la circulation le 31 août ; le pari a été tenu et la date a été respectée, cela m'a pris, nous a pris, du temps et de l'énergie afin de coordonner tous les acteurs, toutes les entreprises et tous les corps de métiers.

Hardricourt peut être fière de sa rue du Vexin, des trottoirs. Malheureusement nos espoirs que la circulation soit réduite « tombent à l'eau » ; les itinéraires de déviation conseillés en particulier par Magny et Conflans-Poissey ne semblent pas avoir été retenus par les camions ; il faudra attendre la réalisation du C13/F13 pour lequel le Conseil Général devrait nous présenter les tracés envisagés en fin d'année 2011.

En ce qui concerne les trottoirs, je voudrais rappeler à tous les automobilistes que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est interdit sauf autorisation spéciale. Les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons, souvent accompagnés d'enfants, qui sont obligés de marcher sur la voie de circulation des véhicules lourds et légers qui risquent de les accidenter, les envoyer à l'hôpital ou pire – que diriez-vous si cela arrivait à un membre de votre famille, à un de vos enfants ?

Sachez que je serai intraitable pour ceux qui ne respecteraient pas cette règle.

Pendant cette période d'été, il y a eu la réalisation de la 2^e et dernière tranche du contrat Eau qui fait qu'à ce jour toute la commune est équipée en collecteurs d'eaux usées. Quelques habitations ne sont pas encore raccorda-

bles, mais le seront dans un futur proche.

Il a fallu également suivre quelques dossiers importants, constructions logements, OPIEVOY : rue des Petites Fontaines, rue Emile Drouville ; Logement Français : rue du Vexin ; relancer 3 fois l'appel d'offres afin de trouver un bureau d'architectes urbanistes pour effectuer la révision du POS et le transformer en PLU. Enfin et surtout il a fallu participer, à de très nombreuses réunions dans le cadre de la création de la Communauté d'Agglomération « Vexin Centre Seine Aval ». Normalement fin octobre chacune des communes participantes devrait avoir toutes les informations avec les implications correspondantes pour prendre leur décision. La date pour le « retour d'information » phase 3 par le cabinet MAZARS au conseil municipal d'Hardricourt est fixée. Dans la suite de la procédure il est prévu des réunions d'informations auprès de la population, elles devraient se tenir au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2012, vous en serez informés.

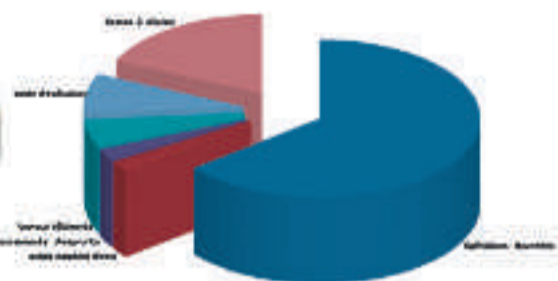
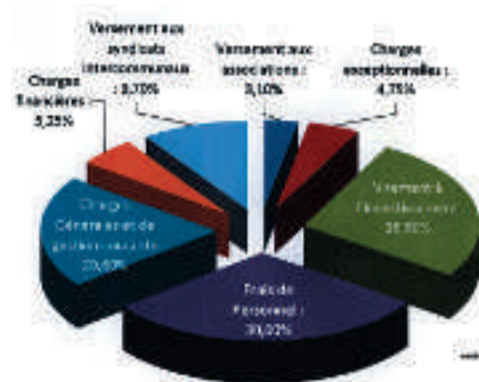
D'ici la fin de l'année, nous n'aurons pas la possibilité d'éditer un nouveau bulletin. Celui-ci est important, trop certainement, 12 pages, mais nous avons essayé de vous fournir le plus d'informations possibles sur la vie communale d'Hardricourt. Une fois de plus, je vais vous demander de bien vouloir nous excuser de ce retard et comme nous approchons des fêtes de fin d'année vous souhaitez à tous une très bonne fin 2011, de passer d'excellents moments à l'occasion de ces fêtes et surtout comme je vous le demande régulièrement n'oubliez pas ceux qui sont seuls et ceux qui sont malades, Tous mes vœux pour l'année 2012.

André CASSAGNE, Maire d'HARDRICOURT



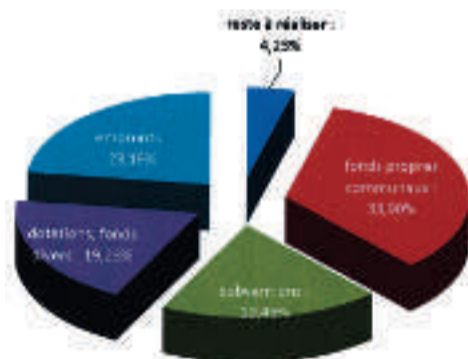
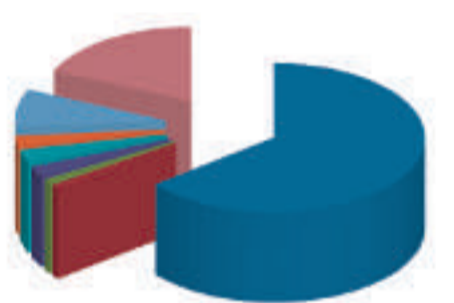
Dépenses de Fonctionnement

Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement

Recettes d'Investissement



Réalisation nouvelles	64,35 %
Restes à réaliser	18,20 %
Soldes d'exécution	8,14 %
Travaux bâtiments	2,90 %
Remboursements emprunts	2,41 %
Travaux voirie réseaux	2,00 %
Achats matériels et divers	1 %
Études	1 %



	Taux moyens Nationaux en 2010	Taux moyens Des communes des Yvelines 2010	Hardricourt En 2011
TH	23,54 %	18,80 %	17,59%
TFB	19,57 %	15,01 %	14,24 %
TFNB	48,18%	58,09 %	94,32 %
CFE *	25,22 %	20,57 %	15,75 %

* CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

Un budget que nous avons voulu : AMBITIEUX mais RAISONNABLE

Avec beaucoup de retard, je tiens à vous présenter le budget préparé avec les 7 conseillers municipaux démissionnaires, ce que nous ignorions à l'époque, mais voté sans eux le 6 avril 2011. Le budget déjà exécuté à 70% puisque nous sommes en octobre 2011, est dans la ligne de ce que je vous ai annoncé en 2010. Je vous rappelle ce que j'écrivais à l'époque et qui est toujours d'actualité. En fonctionnement, les coûts des consommables augmentent fortement. Cela du à l'augmentation générale de tous les produits et également du à des équipements nouveaux qui génèrent des demandes de plus en plus importantes. Une autre augmentation, celle du social, davantage de cas sociaux, ce qui n'est pas rassurant pour l'avenir. Vous constaterez aussi que, les charges générales, les frais de personnels, restent très limités (la chasse au gaspillage est ouverte), mais que les versements vers l'investissement, les associations, sont en importante progression. En investissement, nous avons pour les 3 ou 4 années à venir, un programme très ambitieux, estimé lors de la réalisation du budget 2010, à environ 10 millions d'euros, qui comprend des opérations très lourdes, comme, l'extension du groupe scolaire, afin de remplacer les préfabriqués, et création de locaux pour le centre de loisirs sans hébergement (1,5 M€), ou encore l'aménagement de la rue du Vexin (enfouissement des réseaux, élargissement des trottoirs, etc ...) plus d'1 million d'euros.

A ce jour depuis le vote du budget 2010 des opérations lourdes sont réalisées : voirie chemins de Mezy et des Gloriettes, travaux rue du Vexin avec la participation du Conseil Général sur la première tranche ; enfouissement des réseaux rue des Saules, réfection Toiture Ateliers Municipaux, gros travaux de réparations après un hiver rigoureux ; réhabilitation du chauffage à l'école maternelle, réparations/constructions de murs etc ... des études importantes sont terminées ou vont l'être, elles vont engager des travaux importants et coûteux ; par exemple réfection voirie et enfouissement des réseaux rue Chantereine, amélioration de l'aspect des entrées de ville, la vidéo surveillance etc ...

Vous pouvez constater que les projets avancent, pas assez vite à mon goût, nous sommes freinés par la lenteur administrative dans l'étude de nombreux dossiers en particulier ceux concernant les demandes de subventions. Nous espérons que les dossiers relatifs aux deux contrats, régional et départemental, soient étudiés rapidement, ce n'est pas le cas en particulier celui du contrat régional, ce qui bloque le projet d'extension du groupe scolaire et de la création du bâtiment du CLSH. Nous pourrions faire plus vite si nous n'attachions pas une importance au-dessus de toute autre considération, aux coûts, à la recherche de subventions, et à la qualité du travail, car l'argent que nous dépensons est d'abord celui de nos administrés, le vôtre, et nous avons à cœur de le gérer en « bon père de famille ».

C'est pour toutes ces raisons que j'ai qualifié ce budget comme l'année dernière d'AMBITIEUX, de difficile à réaliser, et cette année j'ai ajouté de raisonnable puisque les impôts communaux, ce que l'on appelle les contributions directes, n'ont été augmentés que de 1,01 % largement en dessous de l'augmentation du coût de la vie.

André CASSAGNE, Maire

EMPLOIS

Lancement de la campagne de recrutement de l'armée de l'air

Une nouvelle campagne a été engagée pour recruter et donner une image plus précise des métiers de l'armée de l'air.

Une campagne qui met l'accent sur l'interdépendance entre les métiers.

Pour tout renseignement, connectez-vous sur :

cirfa.versailles@recrutement.air.defense.gouv.fr ou www.air-touteunearmee.fr

Recrutement au sein de la gendarmerie de LIMAY

Vous avez entre 17 et 26 ans, devenez gendarme adjoint volontaire, afin de participer activement à la vie de vos concitoyens en acquérant une première expérience professionnelle.

Pour postuler et obtenir un rendez-vous, adressez-vous à la gendarmerie de LIMAY - 78250 - Tél : 01.30.92.41.55 -

Salariés en intérim et en CDD, vous souhaitez prendre en main votre avenir professionnel ?

Identifier vos compétences professionnelles.

S'inscrire dans un projet professionnel - développer de nouvelles compétences - créer sa propre activité - trouver un emploi stable.

PARCOURS en Seine Aval aide les salariés en situation précaire (intérim, CDD) à construire leur projet professionnel et à le mettre en œuvre.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez **PARCOURS en Seine Aval** : Tél.: 01.55.25.18.45 ou 06.72.72.57.86 ou mail : parcoursenseineaval@gmail.com

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

1^{ère} demande de CNI plastifiée : 2 photos-1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, facture gaz, feuille d'impôts etc...) - 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois - restitution de l'ancienne CNI cartonnée.

Renouvellement de CNI plastifiée : 2 photos - restitution de la CNI - justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de perte ou de vol : 2 photos - déclaration perte ou vol-copie intégrale acte de naissance de moins de 3 mois - justificatif de domicile de moins de 3 mois -(art.1628 CGI) CNI gratuit, sauf si elle ne peut être présentée, fournir un timbre de 25 €-photocopie autre document officiel avec photo. Il est recommandé de toujours déposer la demande au moins un mois avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les 3 mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Le Ministère de l'Intérieur vient de simplifier les démarches nécessaires à l'obtention d'une CNI ou d'un passeport, particulièrement pour celles et ceux qui détiennent déjà un titre sécurisé (carte d'identité « plastifiée », passeport électronique ou biométrique).

LES MANIFESTATIONS

REPAS DES SENIORS



Le grand évènement à Hardricourt, ce n'était pas seulement que le soleil, en ce dimanche 2 octobre, était encore et toujours radieux, mais c'était aussi que les seniors s'étaient donné rendez-vous à la salle polyvalente pour le traditionnel banquet d'automne. Un excellent repas, préparé par M.ROUSSEAU traiteur à Septeuil, nous a été servi par son équipe jeune et dynamique qui n'a pas hésité à se lancer sur la piste de danse pour un french-cancan avec les danseuses. Le spectacle de cette année « *Paris je t'aime* » nous emmenait dans une visite de notre capitale à travers ses stations de métro, aidé en cela par un guide un peu loufoque « Momo » et d'une parisienne à fort caractère « Domi ». Nous avons la chance pour ce spectacle de voir évoluer un couple de danseurs et comédiens du Lido et de l'Opéra Comique.



Cette journée chaleureuse et conviviale s'est achevée en danses : paso doble, valse en passant par le madison.

L'Adjointe au Maire -
Elisabeth LACHAISE

Kermesse du 14 juillet 2011



La kermesse a eu lieu le 14 juillet à la salle polyvalente -Chemin des Gloriettes sous un timide soleil !!!

Les enfants et les parents ont pu participer aux différents stands de jeux, se retrouver autour d'un verre et se régaler de gâteaux. Un grand merci au personnel communal qui a eu la gentillesse d'organiser et de tenir les stands.

CONCOURS BALCONS ET MAISON FLEURIES



Dans la catégorie «Balcons fleuris», les lauréats ont été :

M. et Mme CROSNIER - 2 Boulevard Michelet «le Clos Barry» - Appt n° B05 rdc
M. GODINHO - Rue Denis Papin « le Clos Barry » - Appt n° B02 rdc
Mme SAVARY - 7 rue de Verdun



Dans la catégorie «Maisons avec jardins visibles de la rue», les lauréats ont été :

M. et Mme CABOT - Rue des Gaye
M. et Mme BAILLOT - 16 rue du Port
M. et Mme CARRARA - 10 rue des Petites Fontaines
Mme COTTRANT - 85 rue du Vexin
Mme KUBIAK - 26 rue de Verdun
M. LAMER - 16 bis rue des Godeurs
Mme MAIGNAN - 1 rue des Godeurs
M. et Mme METROT - 5 sente de la Pépinière
M. et Mme MIGNON - 18 rue de Verdun
M. et Mme SERVOLLE - 11 rue des Saules Racines
Mme THIERRY - 8 rue Duval Hugé
M. et Mme TYGREAT - 11 ter rue du Port
M. et Mme VANNEAU - 2 rue Emile Drouville

*Avec
toutes
nos
félicitations !*



M. M^{me} CARRARA



M^{me} COTTRANT



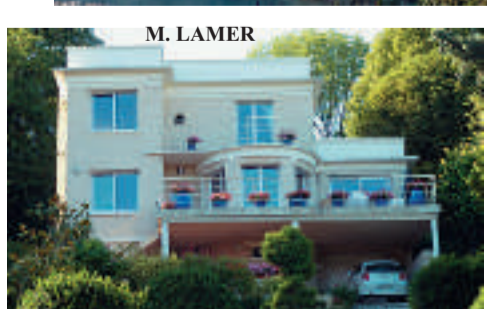
M^{me} KUBIAK



M. M^{me} CABOT



M^{me} MAIGNAN



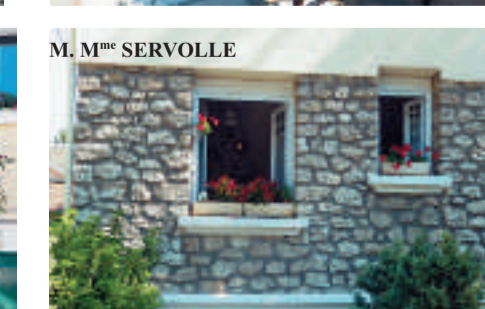
M. LAMER



M^{me} MIGNON

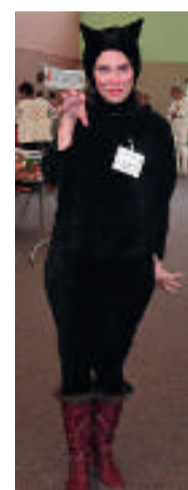


M. M^{me} METROT



M. M^{me} SERVOLLE

FETE DES ASSOCIATIONS



La commune a organisé la fête des associations le 17 septembre 2011 de 14h30 à 17h30 à la salle polyvalente Chemin des Gloriettes, afin que les habitants puissent connaître nos associations et obtenir des renseignements pour s'inscrire aux activités proposées.



M^{me} THIERRY



M. M^{me} TYGREAT



M. M^{me} VANNEAU

L.A.C.



Loisirs, Animation et Culture... le L.A.C. toujours au rendez-vous !

Il y a eu Pâques et les œufs, avec la Chasse aux œufs et les ateliers (très suivis et très appréciés) ; Il y a eu la Bourse aux vêtements d'été, samedi 26 mars ; Puis il y a eu le gala de danse, la représentation théâtrale et l'exposition du travail des Ateliers d'Arts Plastiques et de Poterie.. et les vacances pour se reposer de tant d'effervescence...

La rentrée a permis de vous retrouver tous en forme et de vous proposer des nouvelles activités :

La randonnée, pour parcourir en groupe, en marchant, les sentiers de notre belle région. Un dimanche sur deux, de 10h à 13h environ. Le calendrier complet est affiché dans le panneau vitré sur la salle Vovard. Prochaines marches : 6 et 20 novembre. Un atelier écriture slam et beat-box (ou comment faire du rythme avec son corps) pour les ados, écriture « récit » ou poésie pour les adultes (lundi soir, ados et/ou adultes, salle Vovard).

Un atelier « scène », théâtre, décors, expression vocale, costumes...toutes les techniques seront abordées pour la conception d'un spectacle, présenté en fin d'année, sur le thème du cabaret. (mardi soir, enfants et/ou ados, salle Vovard).

Des ateliers mini-jardins pour préparer des compositions décoratives, à offrir, à exposer, à suspendre... (5 novembre et 26 novembre)

Des stages de chant, pour travailler la technique vocale, la posture, la respiration. Premier stage le 6 novembre.

Des séances de gym douce-relaxation, un samedi par mois. Prochaines séances : 5 novembre et 3 décembre.

Et, toujours, le badminton, la danse, le hip-hop, la gym d'entretien, les arts plastiques, la poterie, la bibliothèque, les soirées-jeux, les stages, l'atelier de Pâques, la chasse aux oeufs, la bourse aux vêtements (hiver : 15 octobre, printemps : 24 mars), le rallye touristique !

Nous vous donnons rendez-vous pour les ateliers de Noël ; ..les contes et les bricolages seront à l'honneur, pour les petits

et pour les grands (et leurs parents), le 26 novembre.

Le 3 décembre le L.A.C. participera au Téléthon.

Toutes les activités sont à prix doux, avec un règlement possible en trois fois.

La bibliothèque a rouvert le 26 septembre, et vous conseille dans vos lectures ou vos recherches de documentation.

Si vous avez des suggestions d'activités, des idées, des envies, des questions, n'hésitez pas à nous en faire part. De la même façon, si vous pensez pouvoir encadrer une activité faites-vous connaître ! Nous aimerions relancer le tennis de table, le basket, le volley, le hand... les soirées jeux.. la retouche photo...



Contacts et renseignements (activités, ateliers, manifestations, inscriptions) : 01 34 92 74 47
Hardricourtlac@aol.com

Vous trouverez toutes les informations sur nos activités dans la brochure que nous avons distribuée, en août, à tous les hardricourtois. Cette brochure est encore disponible à la mairie et à la Poste.

A bientôt
L'équipe du L.A.C.



U.S.H. HARDRICOURT

Ce numéro est consacré à l'école de foot réservée aux jeunes de 6 à 13 ans.

Répartie en trois catégories d'âge, les jeunes y apprennent les bases indispensables à la pratique du football, la principale difficulté réside à « gommer » les différences morphologiques, souvent très prononcées dans cette tranche d'âge, il est souvent plus facile de privilégier le physique à la technique, c'est pourtant cette dernière qui fera ultérieurement la différence, notamment en séniors.

Même s'il s'agit d'une compétition sans classement, tous les matches sont officiels, pour preuve, les équipes composant l'école de foot déterminent partiellement le niveau de compétition des équipes séniors.

Structurée autour des deux clubs, US Hardricourt et US Mézy, l'école de foot nécessite de nombreux éducateurs et dirigeants, tous entièrement bénévoles (c'est rarement le cas) qu'ils soient ici remerciés pour leur sérieux, leur engagement et ... leur patience.



Les dirigeants des équipes



U7/U9 de M. MONTAGNE



U11/ de M. LALAIRE



U13/ de M. PAUL

YOGA BIEN-ETRE



Les personnes désireuses de connaître les bienfaits de nos séances peuvent participer aux cours les jeudis de 9h15 à 10h30. La saison 2011-2012 a repris depuis le jeudi 15 septembre 2011. Contact Madame LANZA : 01.34.75.45.34

La Présidente

COMPAGNIE D'ARC

Beursault Hardricourt

Record battu en ce qui concerne le nombre de participants (plus de 140, sans compter ceux qui ont fait plusieurs départs) à notre tir beursault (qualificatif pour le Championnat de France. De très bons résultats également des archers de la compagnie d'Hardricourt : Antoine Corre (Benjamin), Théo (Cadet) et Florence (Senior poulie) sont premiers de leurs catégories respectives, Amaury deuxième en catégorie Minime, et Antoine Perrier (benjamins) et Mauricette (super vétéran) troisième de leurs catégories. La coupe des Yvelines est également revenue à l'équipe Jean-Pierre, Florence et Théo.

Départemental beursault :

Les résultats sont encore meilleurs puisqu'on a 4 places de premier (Antoine en benjamin, Amaury en minime Xavier en Cadet et Florence en Senior poulie), 2 places de deuxième (Tony en benjamin et Théo en Cadet) et 2 places de troisième (Lionel en catégorie Senior et Mauricette en Super Vétéran).

Régional beursault :

Cette année, Antoine Corre est Champion régional dans la catégorie benjamin, et Théo est deuxième en catégorie Cadet. Nous avons également 5 qualifiés pour les championnats de France qui ont eu lieu en Septembre.

Extérieur 2x50m :

A Poissy, Amaury, Florence et Mauricette finissent deuxième, et Théo finit troisième.

Au départemental à Buc, Florence finit première et Antoine Perrier deuxième.

Tir Nature :

Stéphane se classe 3è au championnat régional nature, et 2è au concours de Veuilly la Poterie.

Tir 3D :

Stéphane se classe 3è au concours de Livry Louvercy

Manifestations traditionnelles :

Le 30 Avril a eu lieu le tir à l'abat oiseau, ou celui qui arrive à abattre l'oiseau (en mousse) est désigné roi pour les adultes, et Roitelet pour les jeunes. Ce sont André Carlier et Antoine Corre qui ont été désignés cette année.

Le 22 Mai, nous avons défilé au bouquet provincial qui a eu lieu à Choisy au Bac, près de Compiègne.

Notre méchoui a eu lieu le 18 septembre, malgré un temps « mitigé » et froid.

Vous pouvez retrouver les photos et les informations concernant la compagnie d'arc d'Hardricourt sur le site <http://archardricourt.free.fr> ou nous contacter à l'adresse archardricourt@aol.com ou au 01.30.99.86.44

Mesdames, Messieurs, nous vous saluons !





CLUB DE L'AVIRON

L'Aviron de Meulan – Les Mureaux – Hardricourt (AMMH) a reconquis la première place du département en remportant le « Match des Yvelines » sur le bassin de Mantes-la-Jolie, à la sortie de l'hiver, avant la saison des compétitions nationales, devant ses rivaux de toujours : le Cercle nautique de Versailles et le Rowing-Club de Port-Marly. Ce succès d'équipe remporté par nos équipages fortement motivés est de ceux auxquels l'AMMH tient tout particulièrement et auquel il s'était préparé avec ténacité pendant tout l'hiver, en dépit de conditions difficiles, glaciales en décembre. Fort heureusement, la crue survenue en janvier a été moins forte qu'on pouvait le redouter. Nos jeunes rameurs ont respecté assidument leur programme d'entraînement et les succès sont là : deux de nos juniors, Hugo Laborde, du Pôle Espoirs d'Île-de-France et Marine Alaouchiche, sont allés jusqu'en finale aux championnats de France « Bateaux courts » à Aiguebelette en Savoie. Ils ont confirmé leur bonne préparation, le 1er mai, à l'occasion de la Coupe de France, où ils étaient membres des équipages des « Huit » féminin et masculin juniors de l'Île-de-France, sur le lac de Gérardmer. Hugo est sur une pente ascendante et a participé, à Gand, à sa première régates internationale en équipe de France Juniors.

Ces succès sont fortement stimulants pour tous les rameurs de l'AMMH, qui se sont retrouvés tous ensemble pour l'annuel

A.M.M.H.

stage de printemps, à Sablé-sur-Sarthe. Les championnats de France « bateaux longs », pour lesquels les épreuves de qualification se sont déroulées mi-juin, sont encore en perspective.

Petite parenthèse dans ce programme sportif, la fête annuelle du Club a réuni rameurs de tous âges pour une régates « sprint » sur le très court parcours entre la chocolaterie et le ponton du club. Treize équipages se sont disputés la Yole Cup en ce qui fut une fête de famille, devenue une tradition depuis la célébration du 80ème anniversaire du Club. Ce mélange, pour un jour, des sections 'compétition' et 'loisirs', manifeste l'unité et la vitalité du Club.

Vous aussi pouvez rejoindre l'AMMH.



Les jeunes à partir de 11 ans sont attendus chaque samedi à 14 heures, et les adultes, les samedis à 9 heures (c'est l'heure de l'entraînement de la section 'loisirs'). Naturellement, la première sortie sur l'eau est un essai... nous ferons tout pour qu'il soit réussi. Nous participons, chaque année, au Forum des associations et nous vous attendons à notre base de la Promenade du Bac. Entre-temps, vous trouverez tous renseignements pratiques utiles sur notre site internet : www.ammh.fr

Fabien ETIENNE

LE CLUB DE L'AMITIE

Le mardi 31 mai, 7h du matin, nous partons sous la pluie et le vent à destination de la baie de la Somme. Là, nous sommes accueillis, sous le soleil, par un guide naturaliste qui va nous faire découvrir le parc ornithologique du Marquenterre qui est une réserve naturelle. Nous cheminons en silence à travers les dunes et les prairies à la rencontre d'une faune extrêmement diversifiée : spatules blanches, oies cendrées, grands cormorans, hirondelles de rivage, cigognes blanches, aigrettes garzettes, hérons cendrés, cygnes sauvages, col vert, etc ... La baie est une escale de migration importante et le site est un havre de paix pour des milliers d'oiseaux. Après la découverte du parc, nous allons déjeuner dans un cadre agréable à « l'auberge de la dune » où une cuisine locale du terroir nous est servie, puis après ce copieux repas nous filons vers le Crotoy où nous attend une ballade à bord du chemin de fer de la baie de Somme. Au coup de sifflet, la locomotive à vapeur s'élance, tandis que son panache blanc s'élève au dessus des digues, vers une rencontre passionnante avec la baie de Somme. Après une heure de promenade, nous arrivons à la gare de Saint-Valéry-sur-Somme où notre autocar nous attend pour rejoindre

Hardricourt. Nous avons passé une journée agréable où régnait la bonne humeur



et comme toujours, nous sommes prêts à repartir pour de nouvelles destinations. Dans le prochain bulletin municipal, nous vous raconterons notre voyage au Portugal. Contact : 06.83.58.50.85

La Présidente Yamina SERET



Découvertes par les Hardricourtois le 28 août 1944 lors de la libération de notre commune par les troupes U.S., les jeeps étaient présentes le 8 mai dernier à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 à Hardricourt.



C'est en tête du défilé, que deux jeeps conduites par des hommes en uniforme U.S., précèdent un véhicule tout terrain d'origine allemande, conduit par Monsieur Bruno RENOULT, co-auteur de la « bataille du Vexin » circulaient dans Hardricourt. A la suite, défilaient : la fanfare des sapeurs-pompiers, les enfants des écoles, les porte-drapeaux, les anciens combattants, les autorités : départementale et municipale, les Hardricourtois participant à la commémoration, pour se rendre successivement Place du Général Leclerc et au Monument aux Morts. La jeep, véhicule tout terrain, pour tous usages « Général Purpose » GP Djipi en anglais est conçue en 1940 suivant un cahier des charges établi par l'armée U.S., par les ingénieurs Bantam et Probst. Les besoins en véhicules étant très importants, la construction est confiée aux industriels : Bantam, Willys et Forel. Lorsque les Etats-Unis entrent en guerre suite à l'attaque de Pearl-Harbour, le 7 décembre 1941, 4500 véhicules sont déjà construits et expédiés en Angleterre et en URSS. La 2ème DB du Général Leclerc, après avoir combattu en Afrique, débarque le 1er août à Utah Beach. Suite aux combats menés en Normandie, la 2ème DB arrive à Paris, et c'est à bord d'une jeep que le capitaine Dronne arrive le 24 août 1944 à 21h22 Place de l'Hôtel de Ville. A l'été 1945, 637 700 jeeps étaient fabriquées, les véhicules expédiés en Europe équipaient les armées alliées, par la suite, certains de ces véhicules étaient reconvertis pour l'agriculture et étaient utilisés comme moyen de locomotion dans les régions escarpées. Aujourd'hui, des collectionneurs récupèrent et remettent en état des véhicules réformés, et c'est avec plaisir, que, vêtus d'un uniforme adapté à l'évènement, ils viennent circuler dans nos rues pour rappeler à chacun, la joie que tous les français ont connue lorsque les libérateurs sont arrivés à bord de ces jeeps.

Le Président de la section UNC, Jean Bedin

Un grand merci au détachement de 25 musiciens de l'orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines qui ont animé la 66ème cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

U.N.C.

CEREMONIE DU 8 MAI : LE RETOUR DES JEEPS



MEDAILLES DU TRAVAIL mai 2011

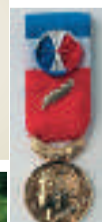


La médaille d'argent a été attribuée à :

Mme CONRAD Michelle
M. SEPVAL Jean-Michel
M. VIGIER-LATOUR Bruno



La médaille de vermeil a été attribuée à :
Mme LAFFARGUE Solange
M. VAILLANT Serge



La médaille d'or a été attribuée à :
M. DUPONT Jean-Claude
M. LAGRANGE Thierry



Les récipiendaires



La médaille Grand Or a été attribuée à :
M. LEFEVRE Etienne

Hardricourt, une nouvelle association va voir le jour ...

Vous recherchez la convivialité, le partage, la bonne humeur ?

En complément des activités du LAC et du Club de l'Amitié, Christian Fourneyron vous proposera d'autres activités.

Une partie de cartes, d'échecs, de dés,

Une pétanque, des travaux de jardinage, un pique-nique ...

Une autre activité vous tient à cœur ? Rien n'est impossible....

Vous serez le moteur de la réussite de cette association.

L'objectif est de proposer aux Hardricourtoises et Hardricourtois de se rencontrer et permettre ainsi un lieu d'échanges entre les divers participants.

La mairie mettra gracieusement le local de l'ancienne mairie (*) à la disposition de l'association, et fournira les équipements nécessaires aux diverses activités.

Pour 2012, il est envisagé une ouverture le jeudi après-midi (14h à 18h) tous les 15 jours, de janvier à mai et d'octobre à décembre, mais il est tout à fait possible,

avec quelques bénévoles supplémentaires, d'élargir à d'autres fréquences ou horaires et d'organiser des rendez-vous événementiels pour que ce lieu soit partagé par tous les habitants de la commune,

actifs et inactifs, tous âges

confondus. (Exem-

ples : regarder sur

grand écran une

grande rencontre sportive,

organiser un

tournoi de tarot/belote

le vendredi soir ou le

dimanche après-

midi...)

Si vous avez envie de

le rejoindre dans

l'aventure de l'organisa-

tion, contactez-le

(**), toute participation sera la bienvenue.

Tout commencera en décembre 2011 :

♦ le jeudi 8 : 14h à 18h

♦ le vendredi 16 : porte ouverte de 16h30 à 20h autour d'un pot de l'amitié pour présentation et échanges.

Nous chercherons ensemble le nom de cette nouvelle association.

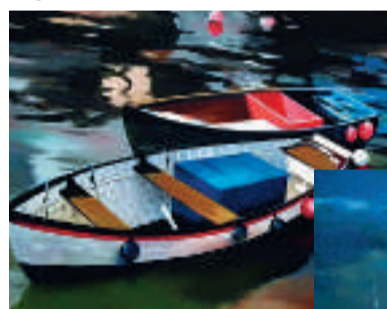
(**) Contact à la mairie : Christian Fourneyron, conseiller municipal d'Hardricourt

(*) Face à l'église d'Hardricourt



SALON DES ARTS

Pour la 10^{ème} fois, le « salon des arts » s'est tenu les 17 et 18 septembre 2011 à la salle polyvalente - Chemin des Gloriettes. Cette exposition a permis de regrouper de nombreux artistes peintres, sculpteurs de notre village et de nos régions.

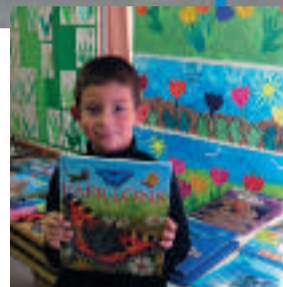


Ecole maternelle

Rentrée scolaire :

L'ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 :

C'EST NOUS !



Du 10 au 14 octobre 2011, dans le cadre du Festival du Livre, l'école a accueilli des collections de livres magnifiques pour le plaisir des enfants. La variété et la qualité des ouvrages exposés a permis à beaucoup de trouver leur bonheur. C'est souvent l'occasion pour les papas et les mamans de faire un cadeau. Que de sourires et de mines réjouies à la sortie de l'école.

Chaque année, cette manifestation est reconduite et organisée par les enseignants qui souhaitent ainsi augmenter l'appétence pour la lecture des élèves.

Cette année, nous faisons coup double avec, en toile de fond, l'exposition des panneaux fleuris qui ont été réalisés par les classes dans le cadre du Salon des Arts 2011 d'Hardricourt.

M^{me} CHAUVIN

Directrice du Groupe Scolaire Lachiver

TEMPS SCOLAIRE

Le château de Breteuil

Accueillis par Fabienne, conteuse de son état, celle-ci nous a narré trois contes de Charles Perrault dans des lieux divers du château : Barbe-Bleue dans la salle de chasse ; le Petit Poucet dans le fruitier et le Petit Chaperon Rouge dans la maison de Poupée. Après un bon pique-nique et une courte détente dans le labyrinthe végétal de Cendrillon, retour pour la visite du château. Après le visionnage d'un film sur l'histoire du château de



Breteuil, nous découvrons certaines salles du château riches en rencontres (personnages célèbres ...), en événements historiques et en objets d'un autre temps. Pour finir, nous nous promenons dans les jardins du château riches en différentes variétés de plantes.

C'ETAIT SUPER !!!

Le 7 juin 2011 a eu lieu le forum des métiers au sein du groupe scolaire Lachiver pour toutes les classes. Les enfants ont été enchantés. Merci aux commerçants d'Hardricourt qui ont eu la gentillesse d'y participer.



AGENDA :
à venir ...

CEREMONIE DU
11 NOVEMBRE 2011

La cérémonie aura lieu le vendredi 11 novembre 2011 avec rassemblement à la mairie à 10h15, défilé à 10h30, cérémonie et dépôt des gerbes au Monument aux Morts à 11h00. Un vin d'honneur aux environs de 11h30 aura lieu à la salle Vovard avec la remise des médailles du travail et des récompenses du concours des maisons fleuries.

C.C.A.S. d'Hardricourt

RAPPEL :

Allocation 2011 – 2012

Afin de recevoir «l'allocation consommation d'énergie et abonnement téléphonique» pour 2011-2012 les personnes de 65 ans et plus, dont les revenus indiqués ci-après leur permettent de prétendre à cette allocation, devront faire parvenir à M^{me} Elizabeth LACHAISE, adjointe au Maire, en charge du CCAS, leur demande de subvention accompagnée de l'avis de non imposition 2010, d'une copie de leur facture téléphonique ainsi qu'une déclaration sur l'honneur relative à leur condition de vie : seul, en couple, en concubinage et un RIB.

Plafond des ressources :

Revenu brut global	Allocation énergie et abonnement téléphonique
<u>Personne seule</u>	
0 à 10 045 €	490 €
de 10 046 à 15 500 €	245 €
+ 15 500 €	0 €
<u>Couple</u>	
0 à 15 533 €	490 €
de 15 534 à 22 139 €	245 €
+ 22 139 €	0 €

C.L.L.A.J.

Logement des jeunes, le CLLAJ pour les accompagner

Dans le cadre de la Semaine du Logement des Jeunes, qui s'est déroulée du 23 au 27 mai 2011, le CLLAJ Val de Seine implanté aux Mureaux (78) a ouvert ses portes aux partenaires du territoire et aux jeunes, le temps d'un après-midi.

Qu'est ce qu'un CLLAJ ?

Un Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes est une association, qui a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes de 18 à 30 ans, sur toutes les questions liées au logement. Après un premier accueil téléphonique ou une première visite au CLLAJ, les jeunes sont reçus en entretien individuel, puis accompagnés tout au long de leur « parcours logement ».

Le CLLAJ Val de Seine, implanté aux Mureaux, il accueille également des jeunes des 15 autres communes adhérentes à l'association. Il s'adapte donc aux profils, aux possibilités et aux besoins de chaque jeune accueilli, en fonction de la situation. En 2010, il a reçu 232 jeunes lors d'un premier rendez-vous et en a accompagné 118 vers une solution de logement adaptée.

Promouvoir le logement des jeunes

Partenaires (communes, Territoire d'Action Sociale Seine et Mauldre, Préfecture des Yvelines, Direction Départementale de la Cohésion Sociale...) et jeunes ont répondu à l'invitation du CLLAJ, qui a présenté ses missions et permis aux jeunes suivis de parler de leurs parcours vers le logement. Dans une ambiance chaleureuse, salariées et administrateurs ont répondu aux questions des participants, présenté le CLLAJ et les parcours des jeunes. Tous ont pu s'initier aux jeux « Permis de Louer » sorte de code de la route du logement et « Le logement dans tous ses états », état des lieux virtuels d'un appartement, avec un véritable dialogue contradictoire avec le propriétaire. De quoi se rendre compte qu'il n'est pas toujours évident de se débrouiller seul lorsqu'il s'agit du logement! Le CLLAJ Val de Seine reçoit les jeunes de 18 à 30 ans du lundi au jeudi de 9h30 à 17h45 et le vendredi jusqu'à 16h30 au 19 Allée Pierre Panloup-78130 les Mureaux ou au 01.34.74.22.81



MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT



Depuis le 6 avril 2011, l'écrivain public effectue sa permanence, dans la commune de Meulan, dans le bureau à gauche de la Mairie.

La Maison de la Justice et du Droit de Val de Seine met à la disposition des habitants des services spécifiques :

- ✓ Permanence psychologique suite à une agression ou un évènement conflictuel
- ✓ Permanence psychologique pour les enfants et adolescents suite à des difficultés personnelles, scolaire, familiale)
- ✓ Permanence juridique et administrative en faveur de la lutte contre les discriminations
- ✓ Permanence d'aide à la résolution de problèmes liés à des difficultés financières (démarches par l'analyse de la situation, l'information sur les procédures à suivre, la négociation des délais de paiement, l'orientation ...)
- ✓ Permanence sur les démarches à effectuer en cas de décès dans son entourage
- ✓ Permanence écrivain public

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous rapprocher de la **Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine** : 79 Boulevard Victor Hugo 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01.34.92.73.42 - Fax : 01.30.99.51.11

⚠ Nous vous informons que l'écrivain public sera absent pour une durée indéterminée. Afin de palier cette absence, «les usagers» dont la rédaction de courriers est urgente pourront venir dans les locaux de la Maison de la Justice les mardis et vendredis.

TELETHON

TÉLÉTHON VENDREDI 2 DECEMBRE 2011 ET SAMEDI 3 DECEMBRE 2011

Le Téléthon est une manifestation importante pour faire avancer la recherche sur les maladies génétiques grâce aux dons récoltés lors de cette journée. Cette année, Hardricourt accueillera le Téléthon le vendredi 2 et le samedi 3 décembre 2011 organisé par Cristina Pires et Stéphanie Attias, grâce à une mobilisation importante de nos associations.

Le comité d'organisation s'est réuni et voici quelques lieux où se dérouleront les activités :

La piscine de Meulan

Une course d'endurance est prévue, et on vous sollicitera pour y participer.

Egalement, vous pourrez vous initier à la plongée encadrée par des professionnels.

La Compagnie d'Arc sur la promenade du bac vous permettra de vous initier au tir à l'arc.

La salle Vovard verra :

✓ l'après-midi, découverte des activités du lac (loisir Animation Culture)...

L'Hardricurienne proposera des stands de maquillage pour nos enfants.

✓ le soir, restauration avec karaoké seront prévus dans cette salle.

Les Anciens Combattants au Club de l'Amitié préparent une exposition pour montrer à nos chères petites têtes blondes (ou non d'ailleurs) les médailles militaires, des films retraçant des épisodes de la guerre, etc ...

Ceci favorisera un échange entre les

«anciens» et les enfants.

Voici quelques activités, mais à l'heure actuelle, il ne nous est pas possible de dévoiler certaines activités prévues, car elles nécessitent des autorisations diverses et variées. Affaire à suivre

Vous serez informés, au travers du site internet de la Mairie d'Hardricourt, ou par courrier déposé dans votre boîte aux lettres, voire par affichage sur les panneaux municipaux.

Le comité d'organisation est motivé pour que cette fête soit un franc succès pour notre village, mais le plus important, c'est vous !

Vous êtes le principal maillon du succès de ce téléthon 2011.

On compte sur vous !

Alors n'hésitez plus, réservez vos journées des 02 et 03 décembre pour participer au Téléthon Hardricourtois.

Ainsi, nous permettrons aux jeunes enfants malades de se sentir plus forts face à la maladie.

Contacts : Mairie au 01.30.99.91.00 (les réponses seront transmises aux deux référentes, Cristina Pires et Stéphanie Attias)



Le grand concours des associations est ouvert jusqu'au 31 janvier 2012. Ce concours est organisé par la banque populaire Val de France. Il est destiné aux associations qui ont des projets ou des actions au bénéfice de notre région et de ses habitants. Les projets à but non lucratif examinés peuvent être liés au patrimoine, à l'environnement et à la solidarité. Les dossiers de candidature sont disponibles dans les agences Banque Populaire Val de France et peuvent être adressés à la banque jusqu'au 31 janvier 2012. Les candidats peuvent également s'inscrire directement en ligne : www.e-bpvf.fr/pir/

Entreprise de COIFFURE A DOMICILE

Nouvelle installation



GABRIELLE
(hommes-femmes-enfants)
06.15.28.88.52



U.F.C. Que choisir

Communiqué de l'association UFC Que Choisir « Val de Seine »

Des conseillers de l'association sont présents pour renseigner les consommateurs du Vexin sur le rôle de l'Union Locale et sur son action pour la défense de chacun d'entre eux en les aidant, notamment, à résoudre les litiges de la vie courante.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous rapprocher de :

M. Yvon Balut -Tél : 06.87.26.25.96 ou par courriel : yvonbalut@hotmail.fr

LES TRAVAUX

Travaux rue du Vexin : Enfouissement des réseaux



Après un démarrage un peu difficile et les inquiétudes des habitants des communes alentour, en particulier MEULAN, la circulation a été rétablie dans les délais pré-

tense n'est plus nécessaire. La deuxième tranche des travaux, dite tranche conditionnelle est en cours d'achèvement. Des chicanes placées en quinconce serviront à protéger les véhicules en stationnement et à ralentir la vitesse. Certains se plaindront qu'il n'y en a pas assez, mais il existe une réglementation que nous devons respecter. Des plateaux surélevés seront également mis en place,

après la réfection de la bande de roulement. Il faudra un peu de patience encore. La signalisation routière, en particulier les feux tricolores, est pour l'instant provisoire et sera remplacée dès que la Direction des routes de Conseil général des

Yvelines sera approvisionnée. Les panneaux directionnels seront également posés. Tous les réglages actuellement en cours seront finalisés.

Nous espérons que les Hardricourtoises et les Hardricourtois seront satisfaits de ces prestations, sachez



vus par l'arrêté de circulation pris par le maire sur cette départementale. Nous tenons particulièrement à remercier Monsieur le Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie qui a réussi à calmer tous les esprits un tant soit peu échauffés. Son intervention a permis la sérénité et la quiétude sur le chantier et les travaux ont pu se dérouler de façon convenable. Il n'y a eu aucun accident à déplorer sur ce chantier. La rue du Vexin possède de part et d'autre, sur toute sa longueur, des trottoirs d'une largeur d'au moins 1,40m. Ces trottoirs sont équipés de barrières afin de protéger les piétons qui y cheminent. Est-il utile de rappeler que le stationnement des voitures est interdit sur les trottoirs ? Peut-être certains automobilistes ne se souviennent-ils plus de ces règles les plus élémentaires du code de la route ? Les nouveaux candélabres, aux formes stylisées avec crosses et lanternes apportent un éclairage satisfaisant, éclairage qui sera contrôlé à distance. Un abaissement de la luminosité, non visible à l'œil nu, nous permettra de faire des économies de consommation d'énergie à des heures où l'éclairage in-

galement que nous sommes ouverts à toutes les suggestions permettant d'amener des améliorations.



Dernière minute : Le 10 octobre 2011, alors que nous avions avec tous les concessionnaires des réunions depuis 2007 sur les travaux à faire rue du Vexin, EDF nous informe qu'ils vont entreprendre la pose d'une canalisation HTA du nouveau transformateur (rue des Chevrettes) jusqu'aux 48 logements, avec une boucle sur Meulan via la rue des Aulnes.

Des pourparlers sont en cours quant à l'enfouissement des réseaux rue des Chevrettes. arbres, haies qui empiètent sur le domaine public. L'accès aux propriétés sera maintenu en début et fin de journée mais il est demandé un peu de compréhension pour permettre à l'entreprise qui effectue les travaux d'avancer le plus rapidement possible. Chacun sera averti en temps et heure, au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Nous vous remercions et présentons nos excuses pour la gêne occasionnée.

Rue des Saules Racines



Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens ont débuté et devraient se terminer un peu avant Noël. A terme, tous les poteaux, fils, câbles, auront disparu et nous aurons un alignement de candélabres stylisés semblable à ceux qui se trouvent rue du Vexin. Nous demandons aux riverains de bien vouloir élaguer et couper tous les

arbres, haies qui empiètent sur le domaine public. L'accès aux propriétés sera maintenu en début et fin de journée mais il est demandé un peu de compréhension pour permettre à l'entreprise qui effectue les travaux d'avancer le plus rapidement possible. Chacun sera averti en temps et heure, au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Nous vous remercions et présentons nos excuses pour la gêne occasionnée.



Pourquoi des barrières Rue du Vexin ?



Le stationnement sur les trottoirs est INTERDIT !

**Et si c'était votre épouse ?
Ou bien votre enfant dans cette poussette ?**



Il faut à tout prix éviter cela !!

Cette personne est obligée de faire rouler sa poussette sur la chaussée. Il n'est pas tolérable qu'elle fasse courir de tels risques à son enfant, mais aussi pour elle-même !

En respectant le stationnement là où il est autorisé, nous contribuons au bien-être de tous.

André OULIE, Adjoint aux travaux

Code de la route

Petit rappel - (article R.417.10)



Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons, sauf sur les emplacements délimités ou matérialisés. Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe, à savoir : 35€.

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL



Monsieur le Préfet a donné l'autorisation de pénétrer à titre temporaire dans les propriétés publiques et privées en vue des travaux de l'IGN nécessaires à l'implantation et à l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement, à la constitution et la mise à jour des bases de données géographiques et à la révision des fonds cartographiques de l'Institut suivant l'arrêté n° 11-124/DRE du 5 mai 2011.

LOGEMENTS EN ACCESSION SECURISEE,

La commune vient de délivrer à la société Coopération et Famille l'autorisation de construire rue du Vexin (en face de Casino) un ensemble de 20 logements sociaux (2 bâtiments) en location et 8 maisons individuelles jumelées 2 par 2 situées sur la partie haute du terrain. Ces maisons en accession à la propriété, comportent 4 pièces principales dont 3 chambres, terrasses, jardin, parking. La construction de très grande qualité, répondra aux exigences du label Bâtiment Basse Consommation (BBC), ce qui en fera des logements très économiques. Commercialisé dans le cadre de l'accession sécurisée, les prix sont plafonnés de 249 000 € à 269 000 €. Pour tout renseignement et rendez-vous, contactez la société ALM - Tél : 01.55.60.00.45

CAMBRIOLAGE ; soyez vigilants !

Un nouveau mode opératoire est actuellement utilisé par des personnes malveillantes pour vous éloigner de votre domicile afin de vous cambrioler.

Ces dernières vous téléphonent en se faisant passer pour la police, sous prétexte d'un évènement très important et grave (accident de proches ou autres ...) vous demandant de rejoindre le commissariat

le plus proche.

Pendant votre absence, ces individus en profitent pour visiter votre domicile.

J'en appelle à votre vigilance et à votre prudence, prenez le temps d'appeler le commissariat des Mureaux au 01.34.92.49.00 ou le 17, afin de vérifier l'authenticité de cet appel.

André CASSAGNE, Maire

Pollution atmosphérique

Mise en œuvre des actions et mesures de lutte contre les pics de pollution atmosphériques aux particules

Recommandations sanitaires destinées aux catégories de population sensibles à la pollution atmosphérique (enfants, personnes âgées, asthmatiques, et insuffisants respiratoires chroniques) :

- ✓ éviter toutes les activités physiques et sportives intenses ;
- ✓ respecter scrupuleusement les traitements médicaux en cours, à visée respiratoire ou les adapter sur avis du médecin ;
- ✓ veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution par d'autres facteurs irritants, tels l'usage de solvants sans protection appropriée et surtout par la fumée de tabac.

Il est rappelé que conformément aux termes de l'arrêté, les recommandations sanitaires peuvent être consultées sur le site de l'ARS d'Ile-de-France :

<http://ile-de-France.sante.gouv.fr/sante-publique/environnement-et-sante/index.html> ou obtenues par le biais de la permanence téléphonique médicale du centre spécialisé de l'hôpital Ferdinand WIDAL : 01.40.34.76.14 (dépend du centre anti-poison).

Enfin, des informations sur les niveaux de pollution sont disponibles sur le site : www.airparif.asso.fr

Travaux de jardinage et de bricolage

(extrait de l'arrêté municipal 2006-05)



Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 7H à 12H et de 14H à 20H

le samedi de 8H à 12H et de 14H à 20H

le dimanche et jours fériés de 10H à 12H et de 15H30 à 20H

Brûlage des végétaux

Le 16 mai 2011, M. le sous-préfet rappelle qu'en vertu de l'article R.332-1 du Code Forestier, l'arrêté 80-272 du 2 juillet 1980, le décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 et l'article 84 du RSD des Yvelines, le brûlage des déchets verts est strictement interdit dans tout le département des Yvelines. Seul le brûlage des déchets verts issus de travaux agricoles ou forestiers peut être autorisé sous réserve des dispositions de l'arrêté n° 80-272 du 2 juillet 1980. Tous les arrêtés municipaux pris autorisant le brûlage des déchets verts (tontes de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage) sont rapportés.

Le coin du jardinier

Un atelier gratuit aura lieu le mardi 6 décembre à 20h à la salle Vovard d'Hardricourt sur le thème de la taille des rosiers, l'écussonnage, le greffage des arbres fruitiers et le traitement automne-hiver. **NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!!**

Le SMIRTOM



RAMASSAGE DES ORDURES DECHETTERIE DE VIGNY

CHANGEMENT des jours de collecte des déchets ménagers et assimilés depuis le 6 juin 2011. Nouveau planning : la collecte des ordures ménagères aura lieu une fois par semaine : le **lundi** la collecte des emballages et des journaux-magazines aura lieu **tous les 15 jours** : le **mardi en semaine impaire** la collecte du verre aura lieu **tous les 15 jours** : le **mardi en semaine paire**.

DECHETTERIE DE VIGNY :

horaires d'été (1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi : 9h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi : 14h à 19h

Vendredi : 14h à 19h

NOUVEAU :

Samedi : 9h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche : 9h à 12h-

Ouverture les jours fériés sauf le 1^{er} mai

Il est à rappeler qu'en cas de stationnement gênant de tout véhicule dans les rues de la commune, aucune collecte ne pourra se faire.

Veillez par conséquent, être vigilant !!!

Pour les familles rencontrant des problèmes avec les différents bacs du tri sélectif, à savoir pas suffisamment grands, veuillez remplir un formulaire auprès de la mairie qui fera remonter votre demande au SMIRTOM.

APPEL A LA POPULATION

Pour fêter les 100 ans du groupe scolaire « Marcel Lachiver », il est envisagé de réaliser une exposition en 2012. Aussi, si vous avez des photos, des documents, des cartes postales, etc ... veuillez prendre contact avec la mairie. Nous copierons vos documents et vous les rendrons très rapidement en y prenant grand soin.

Par avance, **MERCI À TOUS !!!**

RECENSEMENT

Pensez à vous faire recenser auprès de la mairie pour les jeunes gens nés en 1995 concernant la 3^{ème} période (juillet/août/septembre). Les pièces à fournir sont :

carte nationale d'identité

livret de famille

justificatif de domicile de moins de 3 mois

ETAT CIVIL

Le Maire et l'équipe municipale adressent leurs félicitations à :

MESSAOUDI Nelya, née le 04/03/2011

MATOS MIRANDA Eléonore, née le 06/03/2011

MARCEL Julia, née le 09/03/2011

AIT OUFKIR Yasmina, née le 12/03/2011

LINTOT Enzo, né le 30/03/2011

CHERFAOUI Adam, né le 05/04/2011

HOGER-BONIN Harmony, née le 17/04/2011

LABIGNE Quentin, né le 30/05/2011

LE MEAUX Mélibée, née le 03/07/2011

DE OLIVEIRA LE BIHAN Célia, née le 08/07/2011

DEMMI Julia, née le 17/07/2011

DIMA Clara née, le 19/07/2011

TADRIST Dâlhya, née le 19/07/2011

AVISSES YVON Alexandre, né le 23/07/2011

LEFEBVRE Eloïse, née le 08/08/2011

Tous nos vœux de bonheur à :

MENGUY Annette et ROQUET Daniel, mariés le 09/04/2011

BOURGUIGNON Pauline et HAMDINI Ali, mariés le 16/04/2011

ASTOUL Audrey et RONDET Denis, mariés le 23/04/2011

POUGET Anne-Marie et BIJARCH Mohamed, mariés le 24/09/2011

Le Maire et l'équipe municipale partagent le chagrin des familles de :

LAMY Claude, le 24/02/2011

GUILLAUME Alain, le 25/02/2011

EXUDERO Hélène, le 06/03/2011

HUMBERT Ginette, le 28/03/2011

OORTGIJS Jacoba, le 04/04/2011

LABRUYERE Marius, le 14/04/2011

QUIQUEMEL Michel, le 22/05/2011

HERVE Antoine, le 12/05/2011

BENABEN Fernande, le 29/07/2011

LE CORVIGER Philippe, le 30/08/2011

BUISSON Nicole, le 08/09/2011



COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX



COMPT E - RENDU DU 21 FEVRIER 2011

Réflexion sur le devenir de la pro- priété BOKASSA - Prémption

La propriété Bokassa qui lorsque en 2000 nous cherchions un bâtiment

pour y installer la mairie aurait fait un hôtel de ville entouré d'un parc public de 5ha déjà propriété de la commune depuis 1995. Cependant, le cabinet d'avocats qui en avait la gestion nous confirmait ne pouvoir la vendre faute de pouvoir obtenir les signatures de tous les partenaires de l'indivision. Nous avons donc du acquérir la propriété DIEPPEDALE. Aujourd'hui la commune ayant la possibilité d'user du droit de préemption alors qu'il n'y a pratiquement plus de grandes propriétés disponibles, voit l'occasion de relancer les projets d'intérêt sociaux qui sont en suspens et en attente de solution.

Depuis l'annonce de la vente de la propriété Bokassa en décembre 2010 et la vente aux enchères au TGI de Versailles le 12 janvier 2011, le Conseil Municipal a multiplié les réunions sur ce sujet et en particulier.

Monsieur le Maire rappelle que deux réunions sous forme de commissions de réflexions ont eu lieu les 26 janvier et 7 février 2011 sur le sujet et tous les membres de Conseil Municipal étaient invités. Lors de la première réunion 9 membres du Conseil Municipal étaient présents. De nombreux projets ont été évoqués (maison de retraite, espace culturel, etc...) mais qu'il fallait exclure les projets relatifs aux logements sociaux ; l'effort fait ces dernières années en partenariat avec l'OPIEVOY et le LOGEMENT Français pour atteindre les 20% imposés par la loi SRU étant considéré comme suffisant.

Lors de la deuxième réunion le 7 février 2011, 10 membres étaient présents. Monsieur Oulie a présenté un projet d'un nouveau concept développé dans le Morbihan : « Domicile Partagé pour les personnes âgées désorientées » qui pourrait éventuellement être envisagé dans cette propriété.

M^{me} Lachaise informe que le président de l'EHVS (Etablissement des Handicapés du Val de Seine) qui dispose d'un établissement sur la commune d'Hardricourt (Foyer Jacques Lantat) depuis 1987, lui a précisé que cet établissement n'était plus conforme et que le Conseil Général lui a demandé de trouver une solution.

COMPTE-RENDU DU 3 MARS 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la population au 1er janvier 2011 est de : 2069 habitants

Travaux, devis divers

Raccordement aux réseaux d'assainissement
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu plusieurs demandes de raccordement aux réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées existant de la commune.

Monsieur le Maire expose que concernant les nouvelles constructions conformément à la délibération n°2005-07 du 23 février 2005, les pétitionnaires doivent s'acquitter d'une taxe de raccordement à l'égout de 5 747,12 € pour une SHON inférieure à 150 m² et de 6 704,97 € pour une SHON supérieure à 150 m².

Compte tenu qu'un certain nombre de propriétés sont assujetties à la taxe d'assainissement pour se raccorder alors qu'elles auraient pu le faire lors de la réalisation des travaux, Monsieur le Maire propose que pour un loge-

ment/pavillon existant, lors de la pose des collecteurs EU, et si le demandeur peut prouver à la commune qu'il paie les taxes d'assainissement à la commune (0,9 €/m³) et à l'intercommunalité (1,03€/m³) sur les factures d'eau depuis plus de 5 années, la TRE pourra ne pas être facturée.

DECIDE d'exonérer de la TRE les propriétés non raccordées payant les taxes d'assainissement à la commune et au SIAMHM depuis plus de 5 ans.
Prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols

Considérant la délibération n°2010-48 du 29 juin 2010 décidant de demander conformément à l'article L.121-7 du code de l'urbanisme que les services de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture soient mis gratuitement à la disposition de la commune pour assurer la conduite de la procédure de révision du POS, et de charger le cabinet d'urbanisme de la réalisation des études nécessaires à la révision du POS, de donner tout pouvoir au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaires à l'élaboration de la révision du POS. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va procéder à un MAPA pour la désignation du cabinet d'urbanisme.

Adoption du numéro unique régional d'enregistrement des demandeurs de logements

Monsieur le Maire expose que l'article L.441-2-1 du Code de la Construction et de l'Habitation issu de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions a créé une obligation d'enregistrement, au niveau départemental, de toute demande de logement locatif social. Les demandeurs ont ainsi la garantie du suivi de leur demande. Ils disposent de l'assurance que leur demande est effectivement prise en compte et, en cas d'attente anormalement longue mesurée par le système d'enregistrement, cette même demande pourra bénéficier d'un examen prioritaire par la commission départementale de médiation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE à l'unanimité :

De devenir service enregistreur de toute demande de logement locatif social et de délivrer au demandeur un Numéro Unique départemental (régional en Ile-de-France) ; d'utiliser pour ce faire le nouveau système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social ; de signer la convention entre le préfet et les services enregistreurs du département des Yvelines concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national et de charger Monsieur le Maire de l'application de la présente décision. La commune s'engage à faciliter, par tous les moyens qui lui sont ouverts, la réalisation de ces logements locatifs sociaux, notamment par le recours aux dépenses prévues par l'article L.302-7 du Code de la Construction et de l'Habitation : subventions foncières, travaux de viabilisation de terrains ou de biens immobiliers mis ensuite à disposition de logements locatifs sociaux, cession de terrains à un prix avantageux pour la réalisation de tels logements.

Obligation de réalisation de logements sociaux

Considérant que l'accroissement net du nombre de logements locatifs sociaux pour chaque période triennale ne peut être inférieur à 15% de la différence entre le nombre de logements locatifs sociaux correspondant à l'objectif permettant d'atteindre 20% de logements sociaux et le nombre de logements locatifs sociaux sur la commune au 1er janvier 2010.

Divers

AK78 Hardricourt : Monsieur le Maire informe que sous des prétextes fallacieux, l'association AK78 Hardricourt (karaté) a décidé de ne plus utiliser la salle polyvalente.

Cette association avait reçu une subvention pour l'année 2010, Monsieur le Maire précise que lors de la prochaine attribution des subventions aux associations, il sera indiqué que la subvention est versée pour la saison allant du 1er septembre N au 31 août N+1.

COMPTE-RENDU DU 6 AVRIL 2011

Démission de membres du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire confirme au Conseil Municipal la démission de 6 de ses membres à ce jour, ce qui porte le nombre de place vacante à 8. Monsieur le Maire informe que les élections complémentaires auront lieu les 15 et 22 mai 2011. Monsieur André Cassagne donne lecture de la lettre distribuée aux Hardricourtois qui leur expose la situation : Extrait : « Le motif de leur démission identique pour tous est : la conduite des affaires municipales que vous impulsez ne correspond plus à mes aspirations et ne peut plus obtenir mon adhésion. Seul commentaire que je ferais à la lecture de ce motif est que : depuis mon élection en 1977, je n'ai eu et n'ai qu'un seul but, assurer un développement harmonieux et modéré de notre village d'Hardricourt, ainsi que préserver les « intérêts » des Hardricourtois. Je ne vois pas en quoi la conduite des affaires municipales a changé depuis 3 années et surtout comment ont pu l'apprécier ceux qui ne sont pratiquement jamais venus en Conseil Municipal. Quant à ceux qui sont là depuis plusieurs mandats, ils auraient pu s'en apercevoir avant si cela était le cas ... » ...

COMPTE-RENDU DU 28 AVRIL 2011

Compte rendu de la réunion de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) du 28 avril 2011

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Michel Jau, Préfet des Yvelines, a réuni, jeudi 28 avril 2011 en préfecture, la CDCI afin de présenter aux élus, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Monsieur le Maire donne aux membres du Conseil Municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines et rappelle qu'il ne s'agit que d'un projet et que le schéma n'est pas figé.

Monsieur le Maire expose que les conseils municipaux doivent donner un avis sur ce projet avant le 31 juillet 2011. La Commission Départementale de la Coopération Intercommunale prendra en compte et pourra proposer un projet de SDCI avant le 31 novembre 2011. Le Préfet à l'issue de ces consultations et des différentes remarques reçues des communes et de la CDCI arrêtera le SDCI pour les Yvelines.

COMPTE-RENDU DU 30 MAI 2011

Après avoir constaté que le Conseil Municipal est au complet (10 membres élus le 9 mars 2008 et 9 membres élus le 22 mai 2011, soit 19 membres), Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et installe les conseillers municipaux nouvellement élus dans leurs fonctions. M.DUPONT Jean-Claude (287 voix)-M. BACLE Denis (284 voix) - Mme PIAT Frédérique (284 voix)-Mme BASTIDA Patricia (281 voix)-Mme PIRES Cristina (281 voix)-Mme MERCADIER Micheline (280 voix)-M.AUBERGER Alain (280 voix)-M.FOURNEYRON Christian (279 voix)-Mme ATTIAS Stéphanie (278 voix)

Convention d'entretien d'emplacements espaces verts (talus) dépendant du domaine public ferroviaire de Réseau Ferré de France

Monsieur le Maire expose : la convention entre la commune et RFF est signée pour une durée de 3 ans avec tacite reconduction par période de 1 an, la commune procédera à sa

charge à l'entretien de la végétation des talus des parcelles cadastrées section B n°1644-1647 dans le respect des mesures de sécurité édictées à l'article 4 de la convention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la SNCF dans les conditions précisées ci-dessus.

Convention d'implantation d'un relais radio-téléphonique Bouygues Télécom

Monsieur le Maire expose que : la convention entre la commune et Bouygues Télécom est signée pour une durée de 12 ans avec tacite reconduction par période de 12 ans pour un loyer annuel de 6 000 € et sera réévaluée annuellement selon le dernier indice INSEE du coût de la construction connu à la signature de la convention.

SMIRTOM

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le coût du service de base (collecte une fois par semaine et traitement des ordures ménagères et des déchets sélectifs ainsi que des encombrants 3 fois par an) est de 57,23€ par habitant et que le coût de l'accès aux déchetteries est de 18€ par habitant. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour la commune d'Hardricourt sera de 6,13 %. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à partir du 6 juin, la collecte des ordures ménagères aura lieu le lundi et que la collecte des journaux-magazines aura lieu le mardi en semaine impaire et la collecte du verre en semaine paire.

Considérant la baisse de la fréquence de collecte du tri sélectif passant d'hebdomadaire à 1 toutes les 2 semaines

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, font part de leur désaccord avec les marchés passés avec les sociétés SEPUR et VEOLIA qui dévalorisent le service rendu en matière de collecte sans qu'une baisse du coût de la TEOM soit effectuée.

DIVERS

Autorisation à l'Institut Géographique National : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. le Préfet a donné l'autorisation de pénétrer à titre temporaire dans les propriétés publiques et privées en vue des travaux de l'IGN nécessaires à l'implantation et à l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement.

Brûlage de végétaux :

M. le Sous-préfet par courrier du 16 mai 2011 rappelle que suite à l'arrêté n°80-272 du 2 juillet 1980 que le brûlage des déchets verts est strictement interdit dans tout le département des Yvelines. Le brûlage n'est autorisé que pour les déchets végétaux issus de l'agriculture ou de travaux sylvicoles. De plus, il rappelle que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit.



Permanence des élus

M. CASSAGNE, Maire : samedi matin, sur rendez-vous
M. PERES, Adjoint aux finances : sur rendez-vous
M^{me} LACHAISE, Adjoint aux affaires sociales : le lundi et jeudi après-midi
M. OULIE, Adjoint aux travaux sur rendez-vous
Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi, mardi, mercredi : matin 8h30 - 12h après-midi 14h - 17h
Jeudi : matin 8h30-12h après-midi 14h - 19h
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h
Tél. : 01.30.99.91.00 - Fax : 01.34.74.35.70
Courriel : secretariat.hardricourt@orange.fr
Site internet : www.hardricourt.fr